

SERVICES	
Abonnements	2
Publicité	26
Cartes	23
Correspondants	13
Salaires	23
Jeux	18
Biographies	23
Partis	23
Autres	22

TÉLÉMATIQUE	
Abonnements	2
Publicité	26
Cartes	23
Correspondants	13
Salaires	23
Jeux	18
Biographies	23
Partis	23
Autres	22

## La guerre du Golfe

### Israël a récupéré la région de Mavrot

Israël a récupéré la région de Mavrot, une zone stratégique de la frontière nord de l'Irak, après une opération militaire menée par les forces israéliennes. Cette zone, située à l'est de Mavrot, avait été occupée par les forces irakiennes depuis le début de la guerre du Golfe. L'opération a été menée par le commandement central de la défense israélienne, sous la direction du général Amichai Eliazar. Les forces israéliennes ont rencontré une résistance limitée de la part des troupes irakiennes. La région de Mavrot est une zone stratégique car elle permet de contrôler les routes de transport entre l'Irak et le Liban. Israël a déclaré que cette opération était une conséquence directe de la violation par l'Irak de la zone d'exclusion aérienne au-dessus du Golfe Persique.

## La ligne de démarcation entre les deux parties de Berlin

La ligne de démarcation entre les deux parties de Berlin a été renforcée. Les forces américaines ont installé de nouvelles barrières le long de la ligne de démarcation, ce qui a provoqué des tensions avec les autorités soviétiques. Les Américains ont déclaré que ces mesures étaient nécessaires pour assurer la sécurité des citoyens américains et des forces américaines stationnées à Berlin-Ouest. Les Soviétiques ont répondu que ces mesures étaient une violation de l'accord de 1971 sur Berlin. Les deux parties ont convenu de maintenir la ligne de démarcation telle qu'elle est, mais les tensions restent élevées.

## MM. Dumas et Genscher tentent de donner une ultime impulsion à la conférence

Les ministres des Affaires étrangères français et allemand ont tenté de donner une impulsion décisive à la conférence sur le statut de Berlin. Les deux ministres ont discuté de la possibilité d'un accord sur la réunification de la ville. Cependant, les négociations ont été interrompues par des divergences de vues sur la question de la souveraineté. Les Français souhaitent une réunification immédiate, tandis que les Allemands préfèrent une solution plus progressive.

## Le rôle de la France

Le rôle de la France dans les négociations de paix est sous la loupe. Les analystes soulignent l'importance de la médiation française dans le processus de paix. La France a joué un rôle clé dans la négociation de l'accord de 1971 sur Berlin. Elle continue de jouer un rôle important dans les négociations actuelles. Les Français sont conscients de leur responsabilité et s'efforcent de trouver une solution durable.

## Le rôle de la France

Le rôle de la France dans les négociations de paix est sous la loupe. Les analystes soulignent l'importance de la médiation française dans le processus de paix. La France a joué un rôle clé dans la négociation de l'accord de 1971 sur Berlin. Elle continue de jouer un rôle important dans les négociations actuelles. Les Français sont conscients de leur responsabilité et s'efforcent de trouver une solution durable.

## Le rôle de la France

Le rôle de la France dans les négociations de paix est sous la loupe. Les analystes soulignent l'importance de la médiation française dans le processus de paix. La France a joué un rôle clé dans la négociation de l'accord de 1971 sur Berlin. Elle continue de jouer un rôle important dans les négociations actuelles. Les Français sont conscients de leur responsabilité et s'efforcent de trouver une solution durable.

## Le rôle de la France

Le rôle de la France dans les négociations de paix est sous la loupe. Les analystes soulignent l'importance de la médiation française dans le processus de paix. La France a joué un rôle clé dans la négociation de l'accord de 1971 sur Berlin. Elle continue de jouer un rôle important dans les négociations actuelles. Les Français sont conscients de leur responsabilité et s'efforcent de trouver une solution durable.

## La fin de la conférence du Parti communiste soviétique

### M. Gorbatchev a fait approuver l'accélération des réformes politiques

**Consolidation**  
M. Gorbatchev a relevé à juste titre, dans son discours de clôture de la conférence de son parti, qu'on n'avait jamais rien vu de tel à Moscou depuis des dizaines d'années. La liberté de ton et la diversité des points de vue exprimés, la vivacité de certaines polémiques, le simple fait que des textes relatifs à des réformes politiques ont été votés, tout cela visait à convaincre le public soviétique de la réalité du changement politique souhaité.

Dans l'immédiat, le secrétaire général a consolidé sa position, et cela était d'ailleurs nécessaire pour donner plus de crédibilité aux réformes. Il y est parvenu d'abord en arbitrant habilement les débats entre conservateurs et libéraux : dans cette période de « cohabitation » de deux grandes tendances au sein d'un même parti et d'une même direction, le numéro un a tenu, tout en soutenant globalement les réformateurs, à occuper la position « centriste », notamment sur le sujet sensible du rôle de la presse. Une position confirmée par l'altération entre M. Eltsine et M. Ligatchev, les deux pôles symboliques de ces courants, et qui a permis au secrétaire général de s'élever au-dessus du lot.

M. Gorbatchev a également renforcé sa position en jouant sur le calendrier politique. L'obstacle qui constituait le maintien en fonction d'un comité central non renouvelé a été habilement contourné. D'une part, parce que l'accent a été mis sur la réforme de l'appareil exécutif et législatif, qui se verra doté dès cette année de nouveaux pouvoirs (nécessairement au détriment de l'appareil du parti) et sera dirigé dès l'an prochain par le « président Gorbatchev ». D'autre part, parce que le parti pourrait bien être appelé à tirer plus tôt que prévu les conséquences de cette nouvelle situation. Si la règle des deux mandats (dix ans en tout) s'applique partout et joue à partir de 1989 pour le poste de président, il devrait apparaître nécessaire de confirmer le secrétaire général dans ses fonctions à la même date, donc de convoquer le prochain congrès de manière anticipée.

M. Gorbatchev a d'ailleurs appelé dans son discours de clôture à réformer dès maintenant le fonctionnement du parti à la lumière des résolutions de la conférence, sans attendre une modification des statuts qui avait été elle aussi renvoyée au prochain congrès régulier de 1991.

Autrement dit, le secrétaire général a tiré la leçon de ses impuissances (et impatiences) passées : non seulement celle du vingt-septième congrès de 1986, qui n'avait pas servi à grand-chose, mais aussi celles de la session plénière du comité central de janvier 1987, qui avait marqué les débuts de la « glasnost » : ses décisions étaient restées « suspendues », faute de changements institutionnels. Reste à savoir comment les nouvelles consignes seront appliquées par les millions de petits chefs et bureaucrates qui ont assisté, effarés, aux débâcles de la conférence, mais sont rompus à l'art de courber le dos sous l'orage en attendant des jours meilleurs. La « perestroïka » politique ne fait que commencer ; la « perestroïka » économique, elle, dont les Soviétiques attendent sans trop croire une amélioration de leur niveau de vie, a à peine été évoquée.

## Malgré une divergence sur les taux

### MM. Rocard et Bérégovoy trouvent un compromis pour l'impôt sur la fortune

Le projet de loi sur l'impôt sur la fortune est pratiquement prêt. Les discussions entre les experts de la Rue de Rivoli et ceux de Matignon ont permis d'aboutir à un compromis sur les principales dispositions. Un point de désaccord subsiste, néanmoins, entre MM. Rocard et Bérégovoy. Il est d'importance, puisqu'il s'agit des taux qui seront retenus.

Comme l'ont fait observer nombre de députés réformateurs en tentant de s'opposer à l'instauration de cette règle au niveau des Régions, des régions et des villes, la démarche semble, a priori, illogique.

Comme prévu, la définition du patrimoine est assez proche de celle de l'impôt sur les grandes fortunes de 1982. Les œuvres d'art et certains autres biens (bois, forêts...) seront exonérés. Un abattement à la base est prévu : les détenteurs d'une fortune de 4 millions de francs ou moins ne seront pas redevables de l'IGF. En ce qui concerne l'outil de travail, les conditions d'exonération prévues en 1982 sont reconduites et complétées de nouvelles dispositions.

Les contribuables détenant 25 % ou plus d'une entreprise, directement ou indirectement (par l'intermédiaire d'un holding familial par exemple), pourront déduire cet actif de leur assiette imposable, à condition qu'ils exercent une fonction de direction dans cette société.

Pour les dirigeants d'entreprise qui ont investi l'essentiel de leur patrimoine dans leur société, une disposition nouvelle est prévue : même s'ils ne possèdent pas 25 % du capital de la société qu'ils aiment, ils pourront déduire de leur assiette imposable leur participation si celle-ci représente plus de 75 % de leur fortune.

Pour éviter une autre situation particulière, celle de contribuables ayant à payer des impôts supérieurs à leur revenu, le projet prévoit un plafonnement des impôts à acquitter. La somme de l'impôt sur la fortune et de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ne devra pas dépasser 80 % du revenu imposable.

ERIK ZRALEWICZ.  
(Lire la suite page 13.)

## La préparation de la succession de M. Lee Kwan Yew

### Le « pater familias » de Singapour

SINGAPOUR  
de notre envoyé spécial

Le chauffeur de taxi indien écoute la BBC car il estime que la radio locale « n'est pas objective » ; certains journaux tels que l'Asian Wall Street Journal, jugés partiaux par les autorités, ont une circulation aussi confidentielle que des publications libertines ; des membres d'organisations chrétiennes sont en prison pour leur supposée participation à un « complot marxiste » ; un diplomate américain a été « prié » de quitter le pays à la suite de contacts jugés trop étroits avec des opposants, et les intellectuels vitupèrent un pouvoir « mégalo-maniaque » en prenant garde néanmoins qu'aucune oreille indiscrète ne les écoute : la température politique de Singapour est inopinément montée. Si la cité-Etat reste soudée par sa prospérité, une atmosphère de malaise n'en tend pas moins à s'installer.

La question de la succession du premier ministre, M. Lee Kwan Yew, père fondateur de la nation, au pouvoir depuis 1959, et la perspective d'élections générales qui devraient avoir lieu avant la fin de l'année ne sont sans doute pas étrangères aux crispations et aux sursauts d'autoritarisme de ces derniers mois. Le problème est en réalité plus profond : Singapour est entrée dans une phase de transition délicate.

La cité-Etat policée, à la vie réglée comme papier à musique, ne paraît certes pas à la veille d'une crise, mais son modèle de développement, reposant sur un système de démocratie limitée, n'en nécessiterait pas moins des ajustements. Le premier ministre est trop réaliste pour ne pas en être conscient. La réussite de la petite République (2,3 millions d'habitants) qu'il a fait surgir des limbes du colonialisme britannique lui donne tout lieu d'être fier. Mais ce succès asiatique (le deuxième revenu par habitant après le Japon) peut-être aussi comme un filtre, obscurcissant sa perception de l'évolution sociale en cours ; aussi entend-il gérer sa succession avec la même poigne qu'il a bâti la prospérité de la cité-Etat.

M. Lee Kwan Yew s'est engagé à quitter le gouvernement au cours de sa soixante-cinquième année (qui commencera en septembre prochain). Il a déjà confié la gestion quotidienne des affaires à une nouvelle génération de dirigeants. Mais il n'en compte pas moins rester le tuteur du pouvoir.

PHILIPPE PONS.  
(Lire la suite page 5.)

# Dates

Il y a cent cinquante ans

## Le couronnement de Victoria

**« JEUDI, 28 juin 1838... J'ai été réveillée à 4 heures par le canon dans le parc, et je n'ai pu ensuite retrouver vraiment le sommeil à cause du bruit de la foule, des fanfares... Me suis levée à 7 heures. »**

De cette manière très britannique d'écrire l'histoire par le menu, en évitant autant que possible les sentiments, Victoria I<sup>re</sup> commence ainsi, dans son journal, le récit du jour de son couronnement. Mais cette apparente indifférence dissimule à peine l'état de nervosité de la jeune fille, proclamée reine douze mois auparavant, à l'âge de dix-huit ans.

La veille de la cérémonie, elle avait exigé — à l'improviste — de se rendre à l'abbaye de Westminster pour essayer le trône ; elle n'avait pas eu tort, il était trop bas. Le soir, Victoria avait eu du mal à s'endormir. « L'impression, précise-t-elle, que quelque chose de très effrayant pourrait se produire le lendemain... » Pour tout dire de tragique n'arrivera. Sur le trajet de l'abbaye, la reine remarque que la foule est « immense » et, dans une rare note d'enthousiasme, ajoute : « Je ne puis dire à quel point je me sens fière d'être la reine d'une telle nation. »

À Westminster, au premier rang des invités, Wellington assure une nouvelle fois avec raideur son rôle de « grand héros national » et fait encore une de ses entrées triomphales dans le couloir. Mais — surprise ! — le maréchal Soul, l'un de ses plus farouches adversaires des guerres napoléoniennes, maintenant chargé par Louis-Philippe de représenter la France à ces festivités, est presque aussi follement acclamé. Soul en est ému aux larmes. « C'est le plus beau jour de ma vie, dit-il. Cela prouve que les Anglais estiment que j'ai toujours fait la guerre loyalement. Ah ! C'est un brave peuple ! » Fair-play oblige.

### Défaiillances

Durant le service religieux, la « pauvre petite reine », selon l'expression de Carlyle, tient sa place avec vaillance et « dignité ». Le comte Bastiani, ambassadeur de France, le souligne et confie qu'il ignorait que « les cérémonies protestantes fussent aussi belles ». Complaisamment, il ne manquera pas de dire ensuite en public à Victoria couronnée que le sacre de Napoléon par le pape n'avait pas été « aussi imposant ».

Au moment où l'on place la couronne sur la tête de Victoria, la mère de la reine, la duchesse de Kent, éclate en sanglots. Elle ignore cependant que sa fille, bientôt, dans un premier acte d'autorité, va l'écarteler de son entourage et mettre fin à ses ambitions politiques. Lord Melbourne, le premier ministre et véritable tuteur de Victoria, n'y tient plus lui aussi. L'épée d'Etat est trop lourde, il défaille. Il a beau se gaver de laudanum, il ne pourra être au côté de la reine pour le reste des réjouissances. Cédant à l'agacement comme une enfant qu'elle est encore, Victoria fera d'amers griefs au vieil homme malgré l'attachement qu'elle lui porte. Cette absence lui a paru, dit-elle, « on ne peut plus vexante » et l'a mis fort en colère.

Autre incident, lord Rolle, quatre-vingt-deux ans, s'écroule au bas des marches en voulant se prosterner, comme ses pairs, aux pieds de sa souveraine. Celle-ci, oubliant alors l'étiquette, s'avance pour le relever. Cette prévenance restera longtemps gravée dans les mémoires, et notamment dans celle d'un témoin attentif, Benjamin Disraeli, qui, à l'époque, n'est qu'un tout jeune député aux Communes. Déjà fin politique, il devine aussitôt que ce geste de simplicité sera très apprécié. « Rien ne pouvait être plus efficace », souligne-t-il. Disraeli sait bien que la monarchie anglaise a sérieusement besoin de se refaire une réputation.

À priori, en 1838, rien ne permettait de penser qu'une femme, si jeune de surcroît, s'acquitterait de cette tâche au-delà de tout espoir. À sa naissance, en 1819, Victoria n'était qu'un cinquième rang dans l'ordre de succession. Elle vit une enfance solitaire qu'elle jugera « triste » et qui est notamment marquée par la gêne qu'ont causée les dettes de son père, le duc de Kent (mort dès 1820), et par l'influence intermittente d'une mère — princesse allemande Victoria de Saxe-Cobourg et Gotha — despotique, intrigante et

« volage » (la duchesse a eu une liaison notoire avec le grand chambellan à la cour). Lorsque le 20 juin 1837, au soir anniversaire de la bataille de Waterloo, décéda son vieil oncle Guillaume IV, la princesse est tout à fait inexpérimentée. On s'accorde à lui reconnaître une solide éducation, nourrie d'un strict évangélisme, tout en considérant que sa culture est limitée et qu'elle ne saurait vraiment briller par son intelligence ; ce handicap ne sera toutefois pas rédhibitoire, puisque la bonne éducation anglaise — définitivement codifiée sous Victoria — veut justement que ces atouts ne se montrent pas.

### Les hommes de la reine

Quant au physique, au moment du couronnement, la reine ne peut guère compter que sur le charme de sa jeunesse et, pour le souligner, Winterhalter, maître portraitiste des cours européennes au dix-neuvième siècle, devra faire appel à tout son talent de magicien ; Victoria n'est pas

certains, à la froideur), son souci permanent de bien faire, Albert est un mari modèle et un prince consort zélé, assistant indispensable, que la reine consulte sans cesse. Mais elle n'en reste pas moins jalouse de ses prérogatives constitutionnelles. Dans son empressement à servir, il se plaint parfois de n'être « que le mari et non pas le maître de maison ». C'est lui pourtant qui organise en 1851 la toute première Exposition universelle à Londres. Ce sera la vitrine de « l'atelier du monde », une illustration de la suprématie économique et commerciale de l'Angleterre.

Triomphe pour la monarchie, qui commence à être vraiment populaire. C'est cette année-là qu'apparaît dans le langage l'adjectif « victorien ». Consécration.

Victoria doit beaucoup à Albert et c'est pourquoi elle ne se remettra jamais de sa disparition, en 1861. Son chagrin est voyant. Si elle se retire dans le malade et une sorte de claustration à Balmore en Ecosse ou à Osborne (île de Wight), le souvenir du prince devient monumental. Paradoxalement, Faustère Albert donne lieu à un défilé architectural : d'abord l'horrible mémorial qui dépare Hyde Park ; et l'Albert Bridge, aux couleurs criardes, sur la Tamise ; la Victoria and Albert Museum, qui illustre parfaitement la pesanteur du style victorien. Heureusement, il y a le génial Albert Hall, merveilleux Colisée couvert, où l'on peut encore assister aujourd'hui aussi bien à un concert du Philharmonique de Londres ou au Bal des débutantes qu'à un tournoi de boxe ou de tennis.

### Et vint Disraeli

Et vint Disraeli. Enfin. En 1868, à soixante-quatre ans, il tardait à l'oreiller prodige des Communes de devenir premier ministre. Auparavant, alors qu'il n'était que chancelier de l'Échiquier, la reine avait déjà appris à connaître cet homme qui avait tout pour l'inquiéter. Elle qui n'aurait pas de déclarer « We are not amused », chaque fois que l'on dépassait un tant soit peu, selon ses canons, la mesure de la bienséance ou des convenances, allait être soudain amusée par ce jongleur. « M. Disraeli m'écrit, disait-elle, de très curieux rapports tout à fait dans le style de ses romans. »

Le flamboyant « Dizzy » qui, des années plus tôt, avait choqué l'Angleterre entière par son dandyisme échoué, est tout le contraire d'Albert ou de Gladstone (le grand rival). Mais Benjamin Disraeli s'est rangé. Il y a longtemps qu'il a renié ses chaînes, bagues et rubans au magasin des accessoires. Il a gardé cependant toute sa finesse d'esprit, sa « brillante », qu'il sait à présent suffisamment voiler.

La reine le prend en réelle affection et lui envoie à toute occasion des bouquets de primevères, ses fleurs préférées ; elle en déposera elle-même sur sa tombe.

Cela permet à Disraeli, le conservateur, de parfaire la démocratisation du parlementarisme britannique, notamment par l'extension du droit de vote, prenant de vitesse les libéraux et prévenant de graves émeutes. Quand la reine, aussi patriote et chauvine que ses sujets, s'exalte pour la colonisation au point d'exiger le titre d'impératrice des Indes, il cède. Quand cela sert sa politique, Disraeli sait utiliser l'orgueil de l'Angleterre et de sa souveraine. Les « jubilés » de la reine et leur faste, c'est son idée. Des fêtes qui ont été un succès de masse dépassant largement celui du couronnement.

Il a su comprendre que la reine, en cette fin de siècle, incarne à souhait les valeurs d'une bourgeoisie désormais dominante, celle que saura si bien décrire Galsworthy dans *La Saga des Forsythe*. Au lendemain de la mort de Victoria en 1901, Salisbury prédit dans son éloge funèbre les qualités requises des futurs souverains : « Elle avait une connaissance extraordinaire de ce que pensait son peuple — extraordinaire parce que cela ne pouvait venir d'une communication directe... ; j'ai toujours considéré qu'en connaissant les pensées de la reine je connaissais en toute certitude les vœux de ses sujets, en particulier ceux des classes moyennes. »

FRANCIS CORNU.



Sissi, tant s'en faut. Très vite, un goût innommable pour la bière, que combattent vainement ses médecins, et de nombreuses maternités, puis un inconcevable veuvage et le grand âge vont achever d'alourdir une silhouette caricaturale qui restera universellement légendaire.

Car cette jeune femme sans grâce, devenue la grosse dame à la triste figure, aura bien mérité la gloire, au terme du plus long règne de l'histoire britannique durant lequel s'est éteint un empire où, selon la formule célèbre, jamais le soleil ne se couchait. Exploitant au mieux son bon sens et assumant son devoir avec la plus grande application, elle va — comme l'a observé Asquith — gagner un privilège seulement accordé en Angleterre aux femmes qui ont accédé au trône : donner son nom à une période historique. Après l'ère élisabéthaine et l'âge de la reine Anne, l'ère victorienne.

Des hommes l'ont beaucoup aidée. Ses prédécesseurs tout d'abord, à titre pos-

inité Victoria aux arcanes de la politique intérieure et de la diplomatie. La présence du « cher Melbourne » est si précieuse que la reine passe sur le fait que le chef du gouvernement a été poursuivi en justice pour adultère et n'a pu éviter un retentissant procès.

### La grand-mère de l'Europe

C'est en épousant, en 1840, Albert, son cousin — encore un Saxe-Cobourg et Gotha — que Victoria va développer, sur un fond de puritanisme bien anglais, cette image de moralité intransigeante qu'il complète avec recherche et qui s'imposera. Mariage d'amour, qu'elle voudra, tout comme lui, exemplaire. Le couple royal se montre uni, vertueux et fécond. En moins de dix-sept ans, naissent neuf enfants, qui feront de Victoria, par leurs alliances, la grand-mère de l'Europe.

Victoria adore Albert. Avec sa culture, sa raideur germanique (qui confine, pour

**Le Monde**  
7, RUE DES ITALIENS,  
75427 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-97-27  
Télex MONDPAF 660 572 F  
Télécopi : (1) 46-23-06-81

Edité par la SARL Le Monde

Gérant :  
André Fontaine,  
directeur de la publication

Anciens directeurs :  
Hubert Beau-Méry (1944-1969)  
Jacques Fauret (1969-1982)  
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :  
cent ans à compter du  
10 décembre 1944.

Capital social :  
620 000 F

Principaux associés de la société :

Société civile  
« Les rédacteurs du Monde »  
Société anonyme  
des lecteurs du Monde,  
Le Monde-Entreprises,  
MM. André Fontaine, gérant,  
et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général :  
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :  
Daniel Veruet.

Coordinateur en chef :  
Claude Salot.

**Le Monde PUBLICITE**  
5, rue de Montparnasse, 75007 PARIS  
Tél. : (1) 46-25-91-82 ou 46-62-91-71  
Télex MONDPUB 206 136 F

Impression :  
Le Monde • 7, rue des Italiens  
PARIS 21

Reproduction interdite de tout article,  
sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux  
et publications, n° 57 437  
ISSN : 0395 - 2037

**Le Monde**  
TÉLÉMATIQUE  
Composé 36-16 - Tape LEMONDE

ABONNEMENTS  
BP 507 09  
75422 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-98-72

	FRANCE	BRUXELLES	SUISSE	ALTIRES PAYS
3	364 F	389 F	384 F	487 F
6	672 F	762 F	772 F	1.337 F
9	954 F	1.089 F	1.084 F	1.952 F
1 an	1.260 F	1.390 F	1.380 F	2.530 F

ÉTRANGER :  
Par voie aérienne  
tarif sur demande.

Pour vous abonner  
RENOYER CE BULLETIN  
accompagné  
de votre règlement  
à l'adresse ci-dessus  
ou par MINITEL  
3615 LEMONDE  
code d'accès ABO

Changements d'adresse effectués en  
règlement ; nos abonnés sont invités à  
formuler leur demande deux semaines  
avant leur départ. Joindre la dernière  
bande d'envoi à toute correspondance.

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

**DURÉE CHOISIE**

3 mois  6 mois  9 mois  1 an

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire  
tous les noms propres en capitales  
d'imprimerie.

"GRAND JURY" RTL - Le Monde

**MICHEL ROCARD**

dimanche 18h15

en direct sur **RTL**

animé par Olivier MAZEROLLE

avec Jean-Louis ANDREANI  
et Erik IZRALEWICZ (Le Monde)  
Philippe ALEXANDRE  
et Dominique PENNEQUIN (RTL)

FRSS Le discours de Clémence

**« Sans attendre... »**

**Les résolutions adoptées**

La Commission de la CECA...  
La Commission de la CEE...  
La Commission de l'OMC...  
La Commission de la OMC...

**Le débat sur l'Europe**

Le débat sur l'Europe...  
Le débat sur l'Europe...  
Le débat sur l'Europe...

**Le débat sur l'Europe**

Le débat sur l'Europe...  
Le débat sur l'Europe...  
Le débat sur l'Europe...

**Le débat sur l'Europe**

Le débat sur l'Europe...  
Le débat sur l'Europe...  
Le débat sur l'Europe...

URSS : le discours de clôture de M. Gorbatchev à la conférence du Parti communiste

« Sans attendre une modification des statuts »

Victoria

de parler y avait eu... certains, à la frontière... Victoire pour la monarchie...

L'agence Tass a diffusé, le samedi 2 juillet, le texte du discours de clôture prononcé vendredi par M. Gorbatchev devant la conférence nationale du PC soviétique. En voici les principaux extraits :

« Aucune substitution aux organismes d'Etat, aucun déstabilisation des syndicats, du Komsomol, des autres organisations sociales, des unions créatives et autres. Cela signifie-t-il que le rôle dirigeant du parti peut faiblir ? De telles appréhensions ont été exprimées. A mon avis, la conférence a donné une réponse claire et nette à cette question. Une réponse négative. Restant au pouvoir, le CCUS dispose de tous les leviers indispensables pour exercer son rôle dirigeant. (...) »

« Je parlerai avant tout de l'atmosphère dans laquelle s'est déroulée la discussion. Ce fut un véritable entretien franc des membres du parti sur les choses principales qui préoccupent aujourd'hui les communistes, tous les Soviétiques. Une tentative de trouver une réponse aux questions auxquelles ils sont sensibles. Le Palais des congrès, camarades, n'a pas encore connu de tels entretiens, et je pense que nous ne pécherons pas contre la vérité si nous disons que nous n'avons vu rien de pareil depuis près de soixante ans. En ce sens, nous sommes en droit de dire que la conférence s'est déroulée dans l'esprit légitime. (...) »

« Je pense que la critique du camarade Eltsine, selon laquelle nous n'aurions pas réalisé de transformations révolutionnaires au cours des trois années écoulées, est illégitime et inadmissible. (...) »

« Des voix : Il ne pourra pas. On ne peut pas le laisser occuper un tel poste. »

« Des voix : Attendez, attendez. C'est à lui que je pose la question. Abordons cette affaire d'une manière démocratique. Nous avons tous besoin de sa réponse pour prendre une décision. (...) »

Et tint Disraeli

Et tint Disraeli... certains, à la frontière... Victoire pour la monarchie...

« On peut dire, je pense, que la conférence a reflété l'atmosphère politique qui s'affirme dans notre pays et a montré le niveau de développement démocratique atteint par le parti. Mais aussi par l'ensemble de la société soviétique au cours d'un peu plus de trois ans qui se sont écoulés depuis le plénum d'avril du comité central. (...) »

« L'attention des délégués à la conférence a été focalisée sur le rôle du parti en tant qu'organisateur politique. Voilà ce qu'il convient de noter en résumé l'opinion des délégués. Il y a une pleine conscience que le parti dispose d'un programme net d'action élaboré par le XXVII<sup>e</sup> congrès et enrichi par l'expérience déjà acquise de la reconstruction. (...) »

« Nous avons entendu s'exprimer un désir ardent et impératif de voir le parti devenir encore plus fort, et je ne peux que m'en féliciter. Je pense que vous tous partagez mes sentiments. La conférence, et ceci est stipulé dans ses résolutions, a exigé que nous ne seulement pour le contenu de ses activités mais aussi pour ses méthodes, le parti soit pleinement un parti de type légitime. Autrement dit, il doit renoncer une fonction, l'autorité que l'on n'accepte que par nécessité. (...) »

« Il est hors de doute, camarades, que la « perestroïka », la réforme du système politique créent une situation fondamentalement nouvelle. Le rôle dirigeant du parti dans les nouvelles conditions sera entièrement déterminé par le prestige réel qu'il aura. (...) »

« D'autre part, on a énoncé très nettement l'exigence envers les journalistes d'accroître la responsabilité pour leurs articles, de s'affranchir de la partialité et des ambitions corporatistes, de prétentions au monopole de la vérité. (...) »

« (...) Nous ne pouvons pas permettre la répétition de ce qui est arrivé au plénum de janvier du comité central. Ce fut un important plénum où nous avons procédé à une analyse approfondie, dévoilé les causes de ce qui s'était passé dans le pays et au sein du parti. Mais nous n'avons pas réfléchi aux mécanismes de mise en œuvre des décisions du plénum, et celles-ci ont été « suspendues » en quelque sorte. Les choses n'ont pas marché comme nous l'avions espéré. Nous ne pouvons absolument pas permettre que le même sort soit infligé aux décisions de notre conférence (...). Les auteurs de bon nombre de notes ont proposé de publier un compte rendu sténographique. Nous devons absolument le faire pour armer notre parti, toute la société, d'idées qui ont été formulées au cours du débat à la conférence (...). »

Les résolutions adoptées

- La conférence nationale du PC soviétique s'est terminée par l'adoption de six « résolutions ». Leur texte va devoir être publié ultérieurement. L'agence Tass a cependant indiqué les sujets sur lesquels elles portent : - La mise en œuvre des résolutions du vingt-septième congrès du PC soviétique et les tâches en vue d'approfondir la « perestroïka » ; - La démocratisation de la société soviétique et le réforme du système politique ; - La lutte contre la bureaucratie ; - Les relations inter-ethniques ; - La réforme ; - La réforme en matière de droit. C'est à la demande de M. Gorbatchev qu'une autre résolution a été adoptée « une brève résolution sur certaines mesures urgentes » portant sur la mise en œuvre de la résolution politique (numéro deux).

La bureaucratie

« Nous savons maintenant comment il faut transformer au juste le système politique. Nous avons exposé le point de vue commun élaboré à cette conférence dans des directives politiques que nous proposons à présent à la société. (...) »

Le drame du camarade Eltsine

« C'est dans ce contexte que M. Gorbatchev répond à l'intervention de M. Boris Eltsine, déclarant notamment : (...) »



notamment à propos de la « transparence », il poursuit : « Je pense que nous avons fini par convenir qu'il est indispensable de soutenir par tous les moyens les masses médiales, leur activité visant à éliminer toutes sortes de phénomènes négatifs que nous avons hérités du passé, à stimuler des gens hardis, peu ordinaires, intéressants, qui sont de vrais héros de la « perestroïka ». (...) »

La crise roumano-hongroise

- Bucarest limite la circulation frontalière
- Budapest qualifie les événements d'« inquiétants »

Des mesures très strictes ont été prises en Roumanie pour limiter l'accès à la région frontalière avec la Hongrie, où plus de dix mille Roumains se sont réfugiés depuis un an. Publiées dans le journal en langue hongroise Dal de la ville frontalière d'Oradea, citée le vendredi 1<sup>er</sup> juillet par la presse hongroise, une série de directives interdissent d'approcher de plus de 2 kilomètres de la zone, à nuit, sans permis spécial, et de stocker de la paille ou du foin à plus de 500 mètres de la frontière (ce qui constituerait des cachettes pour les candidats à la fuite). Toute personne arrivant dans cette zone doit s'annoncer à la milice et préciser la durée de son séjour. Les ouvriers et paysans doivent porter leur carte d'identité pour prouver qu'ils vivent et travaillent dans cette zone. La pêche à la ligne n'est autorisée que de jour dans les rivières de la zone frontalière et à condition d'avoir un permis spécial pour la zone. Il est également interdit aux personnes se trouvant dans la zone frontalière d'entamer une conversation avec des personnes se trouvant de l'autre côté de la frontière. Plusieurs centaines de Hongrois ont, en outre, été refoulés à la frontière roumaine ces derniers jours, à-t-on appris, vendredi, de différentes sources hongroises. « La situation est incertaine car les autorités roumaines ne nous ont donné aucune information officielle », a déclaré à l'agence de presse hongroise MTI le colonel Josef Czukor, directeur du départe-

Une transgression des droits de l'homme

Le Parlement hongrois a adressé vendredi à l'Assemblée roumaine une résolution, adoptée à l'unanimité moins une voix, qui condamne le plan de suppression des villages en Roumanie comme « une transgression des droits de l'homme fondamentaux et des droits des minorités ». Le Parlement souligne cette résolution, « partage l'incrédulité justifiée de l'opinion publique », qui estime que la minorité hongroise de Roumanie (entre 1,7 et 2 millions de personnes) sera coupée de ses racines culturelles et souffrira particulièrement de ce projet. Dans un discours devant le Parlement, M. Matyas Szuros, membre du bureau politique chargé des questions internationales, a condamné vendredi la fermeture du consulat de Cluj-Napoca décidée par Bucarest après la manifestation de cinquante mille Hongrois contre le plan roumain, lundi dernier à Budapest. Qualifiant les événements de ces derniers jours d'« inquiétants », M. Szuros a estimé que « le flot de propagande anti-hongroise et de calomnies contre le Parti communiste hongrois, ses chefs et sa politique est offensant ». « Nous ne pouvons plus accepter ou ignorer ces menaces contre nous », a-t-il dit. (AFP).

POLOGNE

- Un ancien conseiller de Solidarité est grièvement blessé par des agresseurs inconnus

Varsovie (AFP). - Un ancien conseiller du syndicat dissous Solidarité, M. Jan Strzelecki, victime d'une agression à Varsovie, se trouvait le vendredi 1<sup>er</sup> juillet dans le coma, dans un hôpital de la capitale polonaise. La télévision des médias a annoncé, en fin de journée, les témoins oculaires de l'agression à se faire connaître auprès des services de police. Sauvagement battu, M. Strzelecki a été grièvement blessé, souffrant notamment d'une fracture du crâne. On ignore dans quelles conditions et par qui l'ancien responsable syndical a été attaqué. Selon la télévision, M. Strzelecki a été découvert inanimé, jeudi dans l'après-midi, par des passants à proximité de son véhicule stationnant sur une route qui longe la Vistule à Varsovie. Toutefois, selon ses proches, il a été transporté à l'hôpital dès jeudi matin par des policiers. Il aurait été attaqué dans la nuit de mercredi à jeudi alors qu'il revenait d'une réception. A l'intérieur du véhicule de M. Strzelecki se trouvait un chien - inconnu de l'enourage, de la victime - les pattes brisées. Les papiers de l'ancien conseiller ont été découverts à 700 mètres de la voiture, toujours selon la télévision polonaise. M. Strzelecki, sociologue âgé d'une soixantaine d'années, avait été conseiller auprès de la Direction nationale de Solidarité pendant la période légale du mouvement ouvrier (1980-1981). M. Strzelecki est toujours resté très proche des idées défendues par l'organisation syndicale.

« La nouvelle loi sur la religion pourrait être prête dès cette année »

nous déclare le président du Conseil pour les affaires religieuses

Le projet de loi sur la réforme de la législation sur la religion en URSS pourrait être soumis aux chefs des communautés religieuses dès cette année, pour qu'ils étudient et donnent leur avis avant que le texte ne soit transmis au Soviet suprême, a affirmé, le vendredi 1<sup>er</sup> juillet, dans un entretien avec le Monde, M. Konstantin Khartchev, président du Conseil pour les affaires religieuses auprès du gouvernement soviétique. M. Khartchev, qui a rang de ministre et se trouvait à Paris pour assister au symposium de l'UNESCO sur la portée de l'introduction du christianisme en Russie, nous avait déclaré en février dernier à Moscou que la « lutte » politique autour des projets de réforme de M. Gorbatchev avait considérablement ralenti l'élaboration du texte sur la religion. Il se montre aujourd'hui beaucoup plus optimiste : « Le travail est maintenant plus rapide », dit-il, en présentant les grands axes du projet de loi : « La personnalité juridique pour l'Eglise, une formule d'éducation religieuse qui répondrait aux intérêts des croyants, la simplification de l'organisation des paroisses et l'ouverture de nouvelles églises ». M. Khartchev ne sera guère plus précis, en particulier sur la question du catholicisme, de toute évidence l'une des plus délicates. « Cette question fait encore l'objet de discussions », dit-il. Elle pose toujours des problèmes. Mais le déroulement de la conférence fédérale du PC soviétique à Moscou met visiblement du baume au cœur de M. Khartchev. « On est en train de se débarrasser du syndrome stalinien », se réjouit-il, ce dont les croyants ne peuvent que se féliciter. Les croyants peuvent-ils fournir un appui important à la « perestroïka » ? « Non seulement, ils peuvent, mais ils doivent, rétorque aussitôt M. Khartchev. Nous faisons tout pour leur donner la possibilité de prendre une part active à la « perestroïka ». Vous savez, soixante-dix millions de croyants, cela ne se néglige pas. » C'est avec des formules un peu plus crues et un peu plus cyniques le sens d'une conférence donnée récemment par M. Khartchev à l'Ecole supérieure du parti, et dont le compte rendu est parvenu en Occident (le Monde du 27 mai). Le responsable soviétique ne nie pas aujourd'hui avoir tenu une telle conférence, mais dément certains propos, qui, dit-il, ont été déformés délibérément. « car vous savez très bien ce qu'on peut faire avec une bande magnétique. »

Le sort de l'Eglise uniate

M. Khartchev a, par ailleurs, confirmé qu'un de ses adjoints avait reçu le 25 juin une importante délégation de l'Eglise uniate (1). Cette délégation a déposé une demande d'enregistrement de quinze associations religieuses. Mais la question uniate demeure sensible, et M. Khartchev ne veut y voir qu'un « problème interne aux relations entre le Vatican et l'Eglise orthodoxe », dans lequel l'Etat soviétique s'en voudrait s'immiscer. Pourtant, la décision de l'enregistrement des communautés religieuses relève de l'Etat, et c'est là visible-

ment que le bât blesse. « Il nous faut tenir compte de l'avis de l'Eglise orthodoxe russe et de ses trente millions de croyants », explique M. Khartchev, pour qui l'opposition à la législation de l'Eglise uniate viendrait donc du patriarche de Moscou et non du pouvoir. « Nous avons un seul intérêt à cœur, poursuit-il, à éviter les conflits entre les divers groupes de la société. Si nous voyons que telle ou telle mesure entraîne pas de conflit, alors nous pouvons la prendre. Mais ce n'est pas parce que nous avons le pouvoir d'autoriser des associations qu'on va enregistrer des associations de drogués ou de prostituées. Il faut avant tout peser, évaluer les conséquences. S'il y a un risque de conflit entre l'Eglise orthodoxe russe et l'Eglise catholique, est-il indispensable de prendre des mesures qui vont aggraver ce conflit ? Attendons un peu. » Pour M. Khartchev, « moins on ferait de bruit autour de cette affaire, qui n'affecte d'ailleurs qu'une minorité insignifiante de gens, plus vite elle sera résolue. C'est ce que nous avons dit au cardinal Casaroli, et nous avons eu le sentiment d'avoir été compris ». En attendant, assure-t-il, les chrétiens uniates ne courent aucun risque de poursuite de la part des autorités. SYLVIE KAUFFMANN.

(1) Les uniates sont des catholiques de rite byzantin intégrés de force dans l'Eglise orthodoxe en 1946 après avoir été accusés de « collaboration avec les nazis ». Leurs communautés se trouvent essentiellement en Ukraine.















Sur quel pied danser

part d'entre eux. Son entraîneur... un ancien joueur de Coupe de France...

En attendant que soit élu dans le... alors qu'il servait à l'époque...

En tout cas, les faits sont... ont été faits publiés...

REPÈRES Fraude Un négociant en vins devant le tribunal correctionnel de Nantes

Pollution Protestation des pêcheurs dans l'Adriatique

A propos de la coupure publicitaire à la télévision

Jean-Luc Godard, ses films, sa plume et ses ciseaux

Suffit-il qu'une chaîne de télévision achète les droits de diffusion d'une œuvre cinématographique pour qu'aussitôt son auteur perde ses droits? On aurait pu le croire jusqu'ici...

Les propos déterminés du nouveau premier ministre, M. Michel Rocard, lors de son discours de politique générale...

caton, M. Jack Lang, qui promet d'interdire cette pratique abusive...

De son côté, Jean-Luc Godard, saisi ce printemps à deux reprises par la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD)...

Il nous a fait parvenir un ensemble de documents dont nous publions ici l'essentiel. Il s'agit de deux lettres, l'une adressée telle quelle à TF 1, l'autre envoyée à la SACD...

CINÉMA

« La Vieille Dame indigne », de René Allio

Le bonheur au troisième âge

Le film a vingt-quatre ans et la vieille dame en a soixante-dix. Ni l'un ni l'autre n'ont pris une ride.

Mme Bertini a soixante-dix ans à la mort de son mari. Elle vivait avec lui dans une petite maison de la banlieue de Marseille...

secondes rôles au cinéma. Elle avait plus de quatre-vingts ans. Pourquoi monter un film sur son nom? Non René Allio n'avait qu'à prendre l'Anglaise Margaret Rutherford...

Le succès commercial de la Vieille Dame indigne (500 000 entrées pour la sortie Paris-province) fut inattendu. Il faut croire que le film était dans l'air...

La Vieille Dame indigne est un film simple et merveilleux qui, en vingt-quatre ans, n'a pas pris une ride. Ce film fait chaud au cœur, rend heureux...

Sylvie est entrée dans le rôle, à croire qu'elle avait toujours été Mme Bertini. Villard réagit puis malicieuse, dans sa longue robe noire...

JACQUES SICLIER.

« Contrainte par corps », de Serge Leroy

Au Portugal, la jolie Claire (Marianne Basler) a le tort de dévoter un peu de sa personne, sur une plage, sous les yeux du commissaire Vittorio Mezzogiorno...

MICHEL BRAUDEAU.

MUSIQUES

« Nuits blanches pour la musique noire » à Marseille

La partition du métissage

Zoulois et Africains de l'Ouest affirment leur identité au-dessus du Vieux-Port.

Sud, de la musique des rues et du « soul » américain.

Johnny Clegg n'est pas à l'affiche des « Nuits blanches pour la musique noire », qui se tiennent, jusqu'au dimanche 3 juillet, au Théâtre du Pharo...

Nuit blanche pour la musique noire est un festival qui a pour originalité de présenter des musiques à l'identité multiple...

Après avoir parcouru, dans la journée, la Cannetière avec leurs brasses lancées de jambes et leurs pirouettes portées par le rythme des tambours...

Le samedi 2 juillet, deux griots bien connus à présent dans l'Hexagone sont à l'affiche du Théâtre du Pharo: Kante Manfila...

CLAUDE FLÉOUTER.

De l'oseille en plus

Dans sa lettre - datée du 27 juin - adressée à la Société des auteurs, Jean-Luc Godard, après avoir rappelé les droits et les devoirs d'un auteur de films...

M. André Malraux lorsque ce dernier envoya les CRS pour dégager l'Odéon: « écrivain, oui, valet, non. Vous voyez bien qu'il faut plus que ça pour rester des hommes vaguement libres... »

Je souhaite sincèrement non pas une mais six coupures publicitaires, de façon à imposer une notion de continuité et de variation...

Ce que je désirerais aussi, c'est que cet affreux logo de M6 ne soit pas inscrit sur le haut de l'image, ni ailleurs, et si j'en crois le texte publié au Journal officiel...

Pour la chaîne, qui je crois dispose de peu d'annonceurs encore par rapport à ses sœurs aînées...

En souhaitant avoir répondu le mieux possible à votre demande et un plus large débat autour des droits et des devoirs des auteurs de films, je vous prie de croire à toute ma considération et à mes remerciements pour votre travail...

JEAN-LUC GODARD.

« L'amère porteuse »

M. Jean-Luc Godard a adressé, le 12 mars 1988, à M. Arsène Tenez, directeur de l'Action artistique à TF 1, la lettre suivante:

Je pense que cette position est infiniment plus saine que celle défendue par la SACD et la société des réalisateurs, à qui est envoyée copie de cette lettre...

Je me permets de vous donner mon sentiment sur le souhait de TF 1 d'insérer un « écran publicitaire » à l'intérieur de la diffusion de « Grandeur et décadence d'un petit commerce de cinéma ».

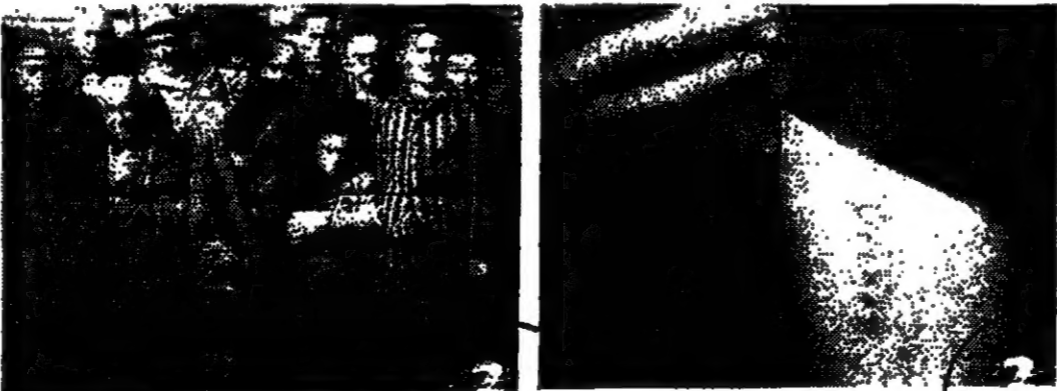
Je suis sûr que la production et la diffusion ne doivent pas appartenir à quelques-uns dès lors qu'il s'agit de films, de même dès lors qu'il s'agit de films publicitaires.

JEAN-LUC GODARD.



places de la publicité pour un vidéaste ou de la lavine et repense le film juste avant le mot fini.

L'une des neuf propositions de Jean-Luc Godard pour l'insertion de publicité dans A bout de souffle.



était-il vraiment insupportable qu'une chaîne de qualité nationale imagine son copyright sur les jeunes images et de travail



BARBEROUSSE SEUL AU 14 JUILLET PARNASSE Copie neuve V.O. par le réalisateur de « DERSOU OUZALA »





# Régions

Un sondage pour « le Monde » et les Caisses d'épargne

## Les nouveaux maires

L'Institut CSA a réalisé, pour le Centre national des caisses d'épargne (CENCEP) et le Monde, un sondage auprès des maires des communes de plus de deux mille habitants (1) sur le thème « le métier de maire dans la mutation économique ». Ses conclusions rejoignent sur plusieurs points celles d'un précédent sondage, effectué aussi pour notre journal, dans lequel il était demandé aux Français d'apprécier le fonctionnement des services locaux (le Monde daté 19-20 et 26-27 juin). Elles permettent de dresser une sorte de portrait-robot des maires d'aujourd'hui, qui de plus en plus sont des professionnels, très préoccupés par les problèmes économiques, qu'ils traitent de façon réaliste mais très prudente.

40 % des maires sont occupés à plein temps par leur fonction municipale, 47 % à mi-temps. Mais le plein temps est la règle pour 72 % des maires des villes de plus de vingt mille habitants. D'où cette revendication prioritaire pour 54 % d'entre eux : il faut mettre en place un statut de l'élu local. En outre, 86 % des maires pensent que, lors des élections municipales, ils seront jugés sur la qualité de leur gestion, et 7 % seulement sur leur étiquette politique.

**Le discours de l'entrepreneur**  
Si tous les maires estiment que tous les crédits d'intervention sont appelés à augmenter dans les prochaines années, une large majorité d'entre eux pensent que cette augmentation s'appliquera surtout aux budgets d'aide sociale et économiques. Avec en conclusion une priorité : l'aide aux entreprises et à la création d'emploi, au prix d'un relèvement des impôts locaux, est acceptée par 51 % des maires.

Qu'il le veuille ou non, le maire est donc devenu un agent économique confronté, comme ses mandants, aux difficultés nées de la crise. Comment envisage-t-il d'intervenir ? C'est un réaliste, et il a été conduit, même s'il est de gauche, à accepter des pans entiers du discours de l'entrepreneur. Mais il reste prudent, c'est-à-dire soucieux de respecter un certain nombre de valeurs traditionnelles ou — même s'il est de droite — modernes. Un exemple : il faut aider les entreprises créatrices d'emplois, mais comment ? D'abord, par des allègements d'impôts, la création de zones industrielles ou la mise en place d'activités de formation, mais on restera très circonspect lorsqu'il faudra envisager d'entrer dans le capital d'entreprises privées.

Dans un autre sens, si l'action économique est prioritaire pour la majorité des maires, elle l'est moins que l'aide sociale, qui met en œuvre les actions de solidarité. Le fameux débat sur la privatisation ou non des services publics suscite aussi des réactions très révélatrices. Globalement, les maires restent très majoritairement favorables à une gestion publique ou semipublique des services de la commune. Toutefois, l'idée d'une prise en charge par les entreprises privées, relayées éventuellement par une société d'économie mixte, fait son chemin, en particulier dans des secteurs plus nouveaux : télévision par câble, transports modernes, téléalarme... Et, sur ce point, les maires paraissent, en général, plus « audacieux » que leurs administrés.

Même démarche contrastée enfin pour ce qui concerne l'attitude des responsables municipaux vis-à-vis des établissements financiers auxquels ils font appel, dont ils estiment, presque unanimement (pour 90 %), qu'ils « comprennent assez bien leurs besoins ». Mais, preuve d'audace, si 79 % des maires se déclarent prêts à emprunter sur les marchés européens, 70 % d'entre eux, marqués de prudence, préfèrent, parmi les produits qu'on leur propose, les prêts à taux fixe.

Ensemble des résultats de ce sondage a été commenté et discuté à l'issue de l'université d'été que le CENCEP vient d'organiser à La Baule à l'intention de ses cadres. Les Caisses d'épargne, qui ont toujours été très près du terrain et ont acquis, à ce jour, la possibilité d'intervenir dans le secteur de l'entreprise, souhaitent, comme l'a rappelé Jean-Pierre Thiolon, président du directeur de CENCEP, confirmer leur vocation de « banques de l'économie locale ». Elles ont pour cela le plus grand besoin d'avoir une meilleure connaissance des soucis de leurs principaux clients. JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

### Priorité à l'aide sociale et à l'action économique

QUESTION : Si vous pensez à ce qui va se passer dans les années qui viennent, pouvez-vous me dire, dans chacun de ces secteurs, si vous pensez que le montant des crédits à consentir par votre commune va augmenter, va diminuer ou va rester stable.

	Augmenter %	Diminuer %	Stable %	NSPP %
L'assainissement	43	11	43	3
L'amélioration de la circulation automobile	60	3	34	3
L'équipement rural	31	6	33	28
La formation professionnelle	62	1	20	17
L'aide sociale	78	2	16	3
L'action économique	72	3	19	6
L'aide aux écoles	51	4	44	1
La télévision par câble	36	2	11	51
Les transports en commun	40	3	38	19
Le sport (piscines, tennis, stades)	66	2	31	1
Les crèches, garderies	48	3	37	12
Les maisons de retraite	45	3	31	12

A noter que la TV par câble est plus souvent citée comme un secteur dans lequel les crédits vont augmenter par les maires des communes de plus de 20 000 habitants (55 %), de même que les transports en commun (45 %).

Ce sondage a été réalisé du 6 au 13 juin 1988 auprès d'un échantillon national de 501 maires, représentatifs des maires des communes de plus de 2 000 habitants. Rappelons que sur les 35 632 communes françaises, 25 792 comptent moins de 700 habitants, et 6 621 de 700 à 2 000 habitants.

### Préférence pour le public

QUESTION : Pour chacun de ces secteurs, préférez-vous qu'il soit assuré par le service public, ou préférez-vous qu'il soit assuré par une entreprise privée, ou encore par une société d'économie mixte ?

	Public %	Privé %	Economie mixte %	NSPP %
Cantines scolaires	65	20	11	4
Distribution de l'eau	46	37	14	3
Télévision par câble	18	37	14	31
Maisons de retraite	62	24	18	6
Environnement des ordures ménagères	53	35	11	1
Transports dans la commune	31	39	14	18
Aide aux personnes âgées à domicile	64	17	17	2
Télé-alarmes	39	31	14	16
Etat civil	98	1	1	—
Piscine	58	19	11	12
Crèches, garderies	69	11	11	9

Si l'on ajoute la réponse « entreprise privée » et la réponse « économie mixte », on s'aperçoit que plus d'un maire sur deux préfère aujourd'hui une « démuniciplisation », totale ou partielle, de la gestion des services transports, distribution de l'eau et TV par câble.

Les sympathies politiques des maires jouent ici beaucoup. Concernant par exemple les cantines scolaires, 94 % des maires PC sont attachés à leur gestion publique, de même que 77 % des maires PS. S'agissant des transports dans la commune, 26 % des maires communistes sont favorables à leur gestion privée, et 16 % à une gestion par une entreprise d'économie mixte.

La taille de la commune influe aussi. Les maires des communes de plus de 20 000 habitants sont plus attachés à une gestion publique des cantines scolaires (83 %), des maisons de retraite (62 %), de l'aide aux personnes âgées (76 %), des télé-alarmes (59 %), des piscines (76 %), des crèches et garderies (83 %).

### Il faut aider les entreprises

QUESTION : D'après vous, dans les années qui viennent, pensez-vous que votre municipalité devra plus intervenir pour aider les entreprises et l'emploi au niveau local, même si cela coûte un peu plus cher aux habitants en impôts locaux ?

OUI	51 %	NON	46 %	Ne se prononçant pas	4 %
-----	------	-----	------	----------------------	-----

QUESTIONS : Sous quelles formes ?

	OUI %	NON %	NSPP %	Total %
Création de zones industrielles	96	13	1	100
Aide aux entreprises en difficulté	46	51	4	100
Mise en place d'activités de formation	74	22	4	100
Atribution d'allègements d'impôt ou d'aides aux entreprises venant s'installer dans la commune	69	10	1	100
Garanties d'emprunt	51	44	5	100
Entrée de la commune dans le capital d'entreprises privées	19	77	4	100

Cette question opère un clivage entre deux parts à peu près équivalentes de l'échantillon national de maires. Les plus convaincus de la nécessité de l'intervention des communes en faveur des entreprises et de l'emploi, s'écrit au prix d'une augmentation des impôts locaux, sont les maires socialistes (71 %), plus que les UDF (55 %), RPR (45 %), sans étiquette (45 %) ou PC (42 %).

Les maires des communes de plus de 20 000 habitants sont également plus acquis à cette évolution (59 %), ainsi que les maires les plus jeunes (59 % des moins de cinquante ans).

### Auvergne

#### Montluçon se fait connaître

Vallée de Montluçon Développement, est une nouvelle structure destinée à accueillir les entreprises nationales et internationales, qui vient d'être créée dans l'Allier par la ville de Montluçon, la chambre de commerce et d'industrie de Montluçon-Gaunay et onze petites villes ou villages de la région.

Montluçon (60 000 habitants) a ainsi choisi selon son maire Pierre Goldberg (député PC) de dépasser les limites politiques « pour développer les adaptations économiques, sociales et culturelles ».

Un cabinet de conseils parisiens est chargé d'une campagne nationale et internationale de promotion destinée à mettre en valeur le savoir-faire de ce vieux bassin industriel qui s'est depuis ces dernières années largement modernisé et équipé.

### Bourgogne

#### Rencontre au Clos de Vougeot

Dans le château du Clos de Vougeot, en plein cœur du plus prestigieux des vignobles de Bourgogne, 75 entreprises bourguignonnes ont reçu durant deux jours, les 15 et 16 juin, 100 acheteurs venus de Norvège, de Suède, de Finlande, du Danemark, d'Irlande, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de Belgique, de RFA, d'Autriche, de Suisse, d'Italie, de Grèce, d'Espagne et du Japon.

Le conseil régional de Bourgogne, le Crédit agricole et la société Air France ont pris en charge totalement ces visiteurs. Chaque entreprise bourguignonne participante disposait d'un stand où elle a pu exposer ses produits ; des rencontres étaient organisées entre vendeurs et acheteurs.

### Bretagne

#### La ferme à saumons retardée

Le projet SALMOR d'élevage industriel de saumons en baie de

Morlaix est repoussé à l'année prochaine (le Monde du 23 février). Les promoteurs du premier grand programme aquacole français, des industriels du Finistère-Nord et la société norvégienne Scandara, ont obtenu la concession de culture marine de l'administration, mais il leur manque l'autorisation d'exploitation. La procédure d'installation classée ne devrait être terminée qu'à la mi-septembre. Or il aurait fallu que les jeunes saumons norvégiens soient mis dans leur nouvel élément avant l'été.

Malgré ce contretemps, les financiers de SALMOR affirment leur volonté de créer cet élevage, qui doit se faire dans la coque d'un bateau mouillé en pleine mer, ce qui coïnciderait avec une première mondiale ; et une barge de 16 000 tonnes ainsi qu'un navire ravitailleur ont déjà été achetés.

#### Alcootests en fièvre

Les dépistages d'alcoolémie effectués en 1987 montrent que les habitants du Morbihan sont les moins sobres des conducteurs français. Sur cent automobilistes contrôlés, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA), plus de quatre ont franchi le seuil fatidique de 0,8 gramme d'alcool par litre de sang.

Dans sept autres départements, le pourcentage des dépistages positifs s'est révélé supérieur à 2 % : Maine-et-Loire (3,37 %), Finistère (3,33 %), Gers (3,03 %), Côtes-du-Nord (2,73 %), Vendée (2,52 %), Gironde (2,43 %), Ille-et-Vilaine (2,25 %).

Parmi les régions qui comptent le plus faible pourcentage de conducteurs en infraction, le Territoire de Belfort arrive en tête avec 0,05 % de dépistages positifs. Viennent ensuite le département des Hautes-Alpes (0,07 %), l'Essonne (0,08 %), la Seine-Saint-Denis (0,11 %) et la Lozère (0,12 %).

### Haute-Normandie

#### Un palais des congrès à Evreux

Le conseil municipal d'Evreux (45 000 habitants), conduit par Roland Plaisance (PC), a adopté le

principe de construction d'un palais des congrès intitulé Espace de culture et de communication. Pour 50 millions de francs l'ensemble sera composé d'une salle de spectacles de 850 places, d'un auditorium de 200 places, d'une salle de danse, d'un hall d'exposition et d'un hall d'accueil. Pose de la première pierre, avant mars 1989.

Le chef-lieu du département de l'Eure manquera cruellement d'une telle structure et ne disposait d'aucune salle de spectacle digne de ce nom, hormis un châteaueux mais trop petit théâtre à l'italienne.

L'opposition de droite et des conseillers socialistes se sont cependant opposés au projet.

### Ile-de-France

#### La CGT contre un « Grand Paris »

Les projets de création d'un « Grand Paris » par l'aménagement de la banlieue parisienne (le Monde des 29 mars, 26 avril, 10 mai, 14 juin) « sont extrêmement dangereux », proteste l'Union régionale CGT de l'Ile-de-France, en dénonçant le risque encouru par les élus locaux « d'être desastres préjugés qui sont les leurs ».

L'Union régionale CGT dénonce tour à tour, dans un communiqué, « le projet Chirac de création d'une communauté urbaine autour de Paris », celui de Roland Castro — conseiller de l'Elysee — sur « la reconstitution (...) de l'ancien département de la Seine » et la demande de Michel Girard pour que le conseil régional de l'Ile-de-France soit « l'organisme coordonnateur ».

La création de nouvelles structures administratives ou urbaines « autour de la notion du Grand Paris » remettrait en cause « le droit au logement et à l'emploi des travailleurs dans la région », souligne la CGT, et affirmant que « les affaires tendent ainsi à soumettre l'aménagement régional à leurs objectifs de construction de bureaux et de logements de grand standing ».

En novembre dernier, alors qu'il était premier ministre, Jacques Chirac avait chargé le préfet de la région Ile-de-France, Olivier Philip, d'étudier les conditions d'une éven-

tuelle collaboration entre la capitale et les communes limitrophes en matière d'urbanisme.

Achévé au début de l'année et remis à M. Chirac, ce document était en cours d'examen à Matignon lorsque le changement de gouvernement est intervenu. Il reviendra donc aux services du nouveau premier ministre de tirer des conclusions de cette étude, explique-t-on à la préfecture de l'Ile-de-France où, compte tenu de calendrier, on ne s'attend pas « à du nouveau » avant septembre.

#### Le prix de l'entretien

Selon une étude que vient d'effectuer la Fédération parisienne du bâtiment à partir d'une enquête dans cent vingt-trois villes des Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne, les communes de cette proche banlieue de Paris sont propriétaires d'un patrimoine de sept millions de mètres carrés de locaux, dont 47 % sont affectés aux enseignements en primaire et en maternelle.

Mais de nouveaux genres de locaux apparaissent depuis quelques années : sports, culture, parkings. Sur l'ensemble de ce parc, 13 % datent d'avant 1914, et 27 % d'avant 1948. Depuis 1982, le rythme de construction s'est considérablement ralenti.

En conclusion, la Fédération du bâtiment évalue à 180 millions de francs les travaux d'entretien qui ont été réalisés en 1987, et à 550 millions les travaux de grosses réparations effectués par des entreprises, ce qui ne représente que 20 à 30 % des travaux qu'il serait souhaitable d'engager.

### Midi-Pyrénées

#### Les progrès de Toulouse

Dominique Baudis, le maire UDF de Toulouse, qui vient d'abandonner la présidence de la région Midi-Pyrénées, pourra se consacrer davantage à sa ville. Il a, au cours d'un déjeuner de presse, rappelé quelques-unes de ses réalisations et de ses intentions.

Trois chiffres, selon lui, illustrent la bonne santé de Toulouse : l'augmentation, l'an dernier, de 11 % de

trafic de l'aéroport de Muret ; la multiplication par trois en trois ans du nombre de permis de construire accordés et la vente, l'an dernier, de 30 000 mètres carrés de bureaux avec, actuellement, un stock disponible à trois mois de 20 000 mètres carrés ; la création, au cours de chacune des deux dernières années, de 6 000 emplois nouveaux.

Trois projets parmi d'autres mobilisent le maire de Toulouse. Ceux, d'abord, qui sont liés à l'amélioration de la circulation et du stationnement. Dominique Baudis espère bien inaugurer, « avant les municipales », les premières galeries de la première ligne du VAL, dont la mise en service est prévue pour 1992.

Deux des cinq parkings en construction sont terminés ; à terme, ce seront 3 000 places nouvelles qui viendront s'ajouter aux 5 000 existant actuellement. En outre, six « parcs-villes » seront installés dans le centre. Il s'agit de parcs automatisés inventés par une société de Decazeville. Des cylindres de béton enterrés dans le sol comportent quantes alvéoles dans lesquelles les voitures véhiculées sur un plateau sont placées ou sorties de façon entièrement automatique.

Enfin, le « syndicat mixte technopole », créé pour harmoniser la politique des parcs scientifiques de l'agglomération, se met en place. Son bras séculier sera une société d'économie mixte animée par Jean Barroillet, ancien président pour l'Europe de Motorola.

### Provence-Alpes-Côte d'Azur

#### Marseille gère son argent

La ville de Marseille vient de conclure avec un pool bancaire réuni sous l'égide du Crédit local de France (CLF) un accord financier pour « gérer au mieux ses emprunts nécessaires à la poursuite de ses projets et utiliser les nouvelles possibilités offertes aux collectivités locales par la modernisation des marchés financiers », selon Pierre Rastoin, adjoint délégué aux finances.

Marseille cherche de la sorte à optimiser la gestion de sa trésorerie en empruntant qu'au moment

précis où les besoins d'argent l'imposent et à profiter à plein de la concurrence bancaire. En outre, à la place d'un système de dette jusqu'à présent figé à un taux d'intérêt fixé pour une période en général longue, la ville met en place un système souple qui ajuste l'ensemble des dettes en cours au meilleur taux possible du moment.

La ville de Marseille pourra, au terme de cet accord, mobiliser 750 millions de francs au moins.

### Un réseau d'observation économique

Sirius, le premier service départemental d'observation économique (SOE), vient d'être mis en place sur la Côte d'Azur par la chambre de commerce et d'industrie (CCI) des Alpes-Maritimes, qui souhaite mettre ce nouvel instrument à la disposition de tous, chefs d'entreprise, universitaires ou chercheurs, qui ont besoin de statistiques et d'analyses chiffrées sur les différents secteurs d'activités économiques ou les composantes socio-démographiques. Ces informations devraient également être accessibles sur minitel.

Les membres du SOE ont défini sept thèmes d'études prioritaires à mener dans le département : technopole de Sophia-Antipolis, investissements étrangers, adéquation entre formation et emploi, filière électronique, impact des zones industrielles, services et tourisme.

Les choix et les orientations de ce service sont déterminés par un comité de programme composé de douze personnes, dont six membres de la CCI et six personnalités extérieures responsables des collectivités territoriales, des administrations comme l'INSEE ou la direction régionale de l'emploi.

La chambre de commerce et d'industrie des Alpes-Maritimes envisage de proposer son savoir-faire à d'autres départements afin de constituer un réseau national.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Etienne BANZET, Didier CORNAILLE, Gabriel SIMON, Jean-Yves VIF.

Le gouvernement élargit le...

des médicaments pour mal...

11 milliards d'...

Voir « petit...

SOCIAL

Le gouvernement élargit le remboursement des médicaments pour maladies graves

Choisissant la prudence, comme on le prévoyait, le gouvernement n'est finalement revenu que sur une partie du « plan Séguin » d'économies sur l'assurance-maladie.

Le vendredi 1<sup>er</sup> juillet, M. Claude Evin, ministre de la santé et de la protection sociale a annoncé qu'il proposerait d'étendre le remboursement à 100 % des soins aux personnes souffrant de plusieurs affections et dont l'état de santé nécessite des soins réguliers et coûteux.

Ce système, révélateur de l'ambivalence des médecins à l'égard des économies sur l'assurance-maladie, avait été adopté à la demande de la CSMF, qui voulait que la distinction entre les maladies apparaisse bien comme une mesure décidée par la Sécurité sociale.

La mesure sur les médicaments a la plus large portée, puisque 1 965 000 personnes bénéficient actuellement d'une prise en charge à 100 % pour une maladie grave, longue et coûteuse.

11 milliards d'économies en un an. Selon le bilan qui vient d'être publié par la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés, en un an (de mars 1987 à mars 1988), pour différentes raisons.

Le plan Séguin lui-même a fait économiser 5,330 milliards de francs, dont 2,337 milliards sur le remboursement des médicaments à « vignettes bleues ».

En revanche, le gouvernement a renoncé à supprimer la distinction entre la maladie prise en charge à 100 % et les autres affections (dites « intercurrentes ») qui peuvent survenir.

La mesure sur les médicaments a la plus large portée, puisque 1 965 000 personnes bénéficient actuellement d'une prise en charge à 100 % pour une maladie grave, longue et coûteuse.

Le plan Séguin lui-même a fait économiser 5,330 milliards de francs, dont 2,337 milliards sur le remboursement des médicaments à « vignettes bleues ».

AFFAIRES

Conflit de cohabitation. Le groupe Cascades va se retirer de la Chapelle-Darblay

Le conflit de cohabitation entre les deux propriétaires de la Chapelle-Darblay, le Français Pinaut et le Canadien Cascades, devrait bientôt prendre fin avec le retrait de ce dernier.

Le 28 juin, François Pinaut était devenu, à l'occasion de l'augmentation de capital de 250 à 300 millions de francs, l'actionnaire majoritaire (avec 85 % du capital) de la Franco-cascadeuse de papier, holding de la Chapelle-Darblay.

REPÈRES

Balance des paiements courants. Forte contraction de l'excédent japonais

L'accroissement de la balance des paiements courants japonaise a sensiblement reculé en mai, pour s'inscrire à 5,79 milliards de dollars contre 7,11 milliards un an auparavant.

Fiscalité. Entrée en vigueur de la TVA en Tunisie

L'application de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), dont l'introduction a été votée il y a un mois par le Parlement, est entrée en vigueur le vendredi 1<sup>er</sup> juillet en Tunisie.

Le SMIC à 28,76 F de l'heure

Un décret publié au Journal officiel dans du vendredi 1<sup>er</sup> juillet fixe à 28,76 F de l'heure le montant du SMIC, conformément à la décision annoncée par le gouvernement.

Pétrole. Les cours au plus bas depuis 1986

Les cours du pétrole brut ont poursuivi leur chute, le vendredi 1<sup>er</sup> juillet, tombant à leur plus bas niveau depuis la fin de 1986.

Table with 4 columns: Item, Unit, Value, % Change. Includes categories like Produits agricoles, Industrie, Commerce, etc.

Il y a un grand problème des villes. Ceux qui y résident sont devenus étrangers les uns aux autres. La convivialité de jadis a laissé place à l'indifférence.

La région de quartier a surtout une vocation sociale. Bien que les locataires, offrir aux plus démunis un complément de revenu, tels sont ses principaux objectifs.

La région de quartier a surtout une vocation sociale. Bien que les locataires, offrir aux plus démunis un complément de revenu, tels sont ses principaux objectifs.

En France. Les importations de chaussures de Corée du Sud et de Taiwan seront limitées

Les importations de chaussures en France et en revanche de conclure un accord de commerce et de coopération avec la Hongrie.

ETRANGER. La normalisation avec les pays de l'Est. Libération progressive des échanges entre la CEE et la Hongrie

La Communauté, après de longues négociations vient de conclure un accord de commerce et de coopération avec la Hongrie.

CONJONCTURE. Malgré une divergence sur les taux. MM. Rocard et Bérégovoy trouvent un compromis pour l'impôt sur la fortune

Compte tenu de ces différentes conditions, les experts estiment que le nombre des contribuables redevables de cet impôt devrait se situer entre 120 000 et 130 000 personnes.

En grève depuis quatre jours. Les salariés de Labonal veulent rester aux trente-cinq heures. Strasbourg de notre correspondant.

Voir « petit ». L'OPHLM a pris conscience que la rénovation du quartier, classé « îlot sensible » dans le programme national de développement social des quartiers.

Contre l'image de la « cité-ghetto ». Mais la région de quartier a surtout une vocation sociale. Bien que les locataires, offrir aux plus démunis un complément de revenu.

LOGEMENT. Hausses de 2 % et 4 % pour les loyers soumis à la loi de 1968

La hausse des loyers des logements encore soumis à la loi du 1<sup>er</sup> septembre 1968 a été publiée au Journal officiel du 1<sup>er</sup> juillet.

LE MONDE IMMOBILIER. Publicité. Renseignements : 45-55-91-82

Poste 4138 - 4324

Publicité. Renseignements : 45-55-91-82

Poste 4138 - 4324

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

ENCORE une assez bonne semaine, rue Vivienne. Mais cette fois, le bilan n'est pas triomphant. Il est seulement honnête. Rien d'extraordinaire. Les deux premiers séances n'avaient pas été très bonnes, surtout celle de mardi, avec une baisse des cours de 1,3% en moyenne, pas très significative, il est vrai, sans les cotations d'une dizaine de valeurs parmi les plus importants de la cote.

La pédale douce

de la canicule aux Etats-Unis. Parier et son actionnaire majoritaire EXOR pétitièrent, BSN fut démise et Pernod-Ricard s'éleva. Malheureusement, le phénomène fut de courte durée. Pour tout dire, les nouvelles venues du front de l'économie et de l'environnement monétaire incitent plutôt à la prudence. Les résultats du commerce extérieur pour mai ont été rendus publics. Ils sont moins mauvais que ce qu'on craignait, le déficit n'est que de 1,4 milliard de francs (2,1 milliards en avril et 5,6 milliards en 1987 à parité de parité).

Semaine du 27 juin au 1er juillet

prendre. D'autant moins que, si le premier ministre bénéficie d'un préjugé plutôt favorable en matière de mots tels que « rigueur » et « croissance », dont la seule évocation fait toujours vibrer les milieux financiers, il doit malheureusement faire ses preuves sur le terrain. Beaucoup s'attendent à tout.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Table with columns: Cours 24 juin, Cours 1er juillet, and various stock symbols like Alcoa, ATT, Boeing, etc.

LONDRES

Table with columns: Cours 24 juin, Cours 1er juillet, and various stock symbols like Barclay, Boverly, BP, etc.

FRANCFORT

Table with columns: Cours 24 juin, Cours 1er juillet, and various stock symbols like AEG, BASF, Bayer, etc.

TOKYO

Table with columns: Cours 24 juin, Cours 1er juillet, and various stock symbols like Akai, Bridgestone, Canon, etc.

Matériel électrique

Table with columns: 1-7-88, Diff., and stock symbols like Alcatel, Alstom, CCE, etc.

Mines d'or, diamants

Table with columns: 1-7-88, Diff., and stock symbols like Anglo-American, Anglo Gold, etc.

Produits chimiques

Table with columns: 1-7-88, Diff., and stock symbols like IRI, ICI, etc.

Pétroles

Table with columns: 1-7-88, Diff., and stock symbols like Elf-Aquitaine, Esso, etc.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Table with columns: 1-7-88, Diff., and stock symbols like Géophysique, Imetal, etc.

Valeurs à revenu fixe

Table with columns: 1-7-88, Diff., and various bond symbols like 10.30% 1975, etc.

Alimentation

Table with columns: 1-7-88, Diff., and stock symbols like Béghin-Say, Bouygues, etc.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Table with columns: 1-7-88, Diff., and stock symbols like BNP, Caisse d'Allocations, etc.

MÉTALLURGIE

Table with columns: 1-7-88, Diff., and stock symbols like Aciéries de France, etc.

LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (\*)

Table with columns: Nombre de titres, Valeur en RM (F), and stock symbols like Peugeot, Michelin, etc.

Après les scandales de la Bourse M. Bérégoïvy appelle à une déontologie sur les marchés financiers

« Les nouveaux instruments financiers ne sont pas responsables de la crise d'octobre 1987 ». Comme l'ensemble des participants au colloque financier organisé à Paris, le 29 juin au 1er juillet, par la Fondation HEC, le Centre HEC-ISA et l'Association de Genève, M. Pierre Bérégoïvy, ministre de l'économie, a expliqué dans son message que « nous devons prendre garde à ne pas confondre l'effet et la cause ». « Optimisme sur l'évolution des marchés financiers et les perspectives de la place de Paris - et confiant dans « l'intrépide porté par les investisseurs étrangers », le ministre d'Etat estime néanmoins que les professionnels « ont à définir et à adapter en permanence un code de déontologie ». « Si il ne s'agit pas de multiplier les réglementations », il n'exclut pas de prendre en ces domaines « des dispositions législatives ».

MATIF Notionnel 10% - Cotation en pourcentage du 1er juillet 1988

Table with columns: COURS, Échéances (Sept 88, Déc 88, Mars 89, Juin 89) and various bond symbols.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

Table with columns: RM, Comptant, R. et obl., Actions, and various transaction volumes.

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)

Table with columns: France, Étrangers, and various index values.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1987)

Table with columns: Tendance, Indice gén., and various agent company values.

Vertical banner on the right side with text: 'Crédits', 'Bruissements', 'Optimisme pour', 'MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITALS'.

Crédits, changes, grands marchés

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

La tendance a été irrégulière cette semaine à New-York. Mais de l'investissement établi non loin de son niveau...

Table listing various stocks and their prices: Alcan, AT&T, Boeing, etc.

LONDRES

Affecté par l'annonce du vote en faveur de la balance des paiements, le marché britannique a été marqué par une certaine nervosité...

Table listing various stocks and their prices: Anglo, BHP, British Airways, etc.

FRANCOFONE

Attendu, le marché français a été marqué par une certaine nervosité...

Table listing various stocks and their prices: Air France, Bouygues, etc.

TOKYO

Après une semaine de fluctuations, le marché japonais a été marqué par une certaine nervosité...

Table listing various stocks and their prices: Dai-ichi Kangyo Bank, etc.

LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Bruissements fiscaux

Les couilles du marché international des capitaux bruissent de rumeurs fiscales. Celles d'une éventuelle introduction d'une retenue à la source de 5 % sur les revenus des obligations américaines...

avant le fin de rester en l'état devant le tollé général déchaîné par les intentions américaines...

Taxe à l'Italienne

En Italie, on craint déjà un prélèvement à la source de 12,5 % sur les coupons des emprunts d'Etat...

permis à la fois d'euro-emprunts « swapps » en ECU à quatre ans de voir le jour cette année.

De quelle ampleur pourrait être la remontée générale du dollar, dont le rythme s'est accéléré tout le long de la semaine...

En tout cas, le semaine a été fertile en rebondissement. Lundi, poursuivant sur sa lancée des jours précédents, le dollar s'envolait...

Le mardi, dans le courant de la matinée, les banques centrales entraient dans la danse...

LES DEVISES ET L'OR

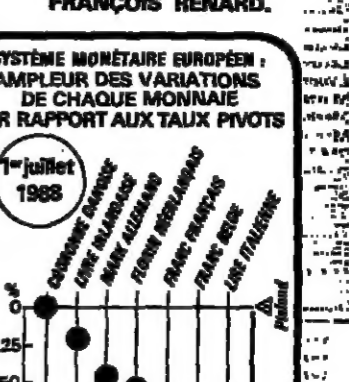
Un dollar recherché

Le dollar a été recherché, et les rendements s'étaient déjà alignés. En Grande-Bretagne, le souci de freiner la chute de la livre...

Le dollar a été recherché, et les rendements s'étaient déjà alignés. En Grande-Bretagne, le souci de freiner la chute de la livre...

Le dollar a été recherché, et les rendements s'étaient déjà alignés. En Grande-Bretagne, le souci de freiner la chute de la livre...

En fait, c'est au Japon que le dollar a été recherché, et les rendements s'étaient déjà alignés...



LES MATIÈRES PREMIÈRES

Optimisme pour le nickel

Pendant que les prix du nickel à Londres remontaient cette semaine, sur le comptant, à plus de 14400 dollars la tonne...

annuelle de 6,15 dollars par livre, soit 12 568 dollars par tonne, contre 2,21 dollars par livre en moyenne en 1987...

filiale du groupe Ermet-SLN, met les bouches doubles. Au début de 1987, la chute des prix du métal à 1,56 dollar la livre...

Table listing prices for various commodities: Cuivre, Aluminium, Nickel, etc.

« La rapide expansion de la production des aciers inox en 1987 (+12%) et 1988 (+7%) ne pourra pas durer... »

Fidèle à sa tradition, la SNL a choisi de ne pas se prononcer officiellement sur les conséquences d'une évolution du statut de la Nouvelle-Calédonie...

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Le grand rééquilibrage

C'est fait! En moins de deux semaines, la Banque fédérale d'Allemagne, sans trop se soucier de son gouvernement, a repris ce qu'elle avait dit confidamment en novembre dernier...

hausse avait été anticipée, et les rendements s'étaient déjà alignés. En Grande-Bretagne, le souci de freiner la chute de la livre...

Sur le front des émissions, un « optimisme prudent » régit sur le marché. L'emprunt EDF de 3 milliards de francs lancé la semaine dernière a été vite « consommé »...

Le Monde EN BANQUE DE DONNÉES. LE TEXTE INTÉGRAL DU MONDE INDEXÉ DEPUIS JANVIER 87. EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITEL. POUR TOUS RENSEIGNEMENTS: SINORG G CAM SERVEUR. TEL: 01 45 38 70 72

